

## **Le Réseau interprovincial d'avocats pour la défense des défenseurs environnementaux adopte les textes de gouvernance interne**

1 Makoki International Hub et Haki Zangu *Inclusive Aid for Humanity* ont organisé, ce 17 juillet 2026, un atelier de concertation à l'intention des avocats membres du Réseau interprovincial d'avocats pour la défense des défenseurs environnementaux de trois provinces. Ce réseau s'inscrit dans le cadre des mécanismes intégrés de protection des défenseurs environnementaux mis en place dans l'exécution du [projet RENFORCE](#). Composé des 15 avocats issus des provinces et des barreaux du Maniema, de l'Ituri et de la Tshopo, ce réseau interprovincial se présente comme une structure chargée d'assurer l'assistance judiciaire en faveur des défenseurs environnementaux victimes de violations des droits humains. L'atelier visait à instituer les règles de gouvernance et de fonctionnement dudit réseau.

### **I. Assurer la protection judiciaire des défenseurs environnementaux**

Les échanges ont permis de mettre en lumière la vision et les missions assignées au réseau. Celles-ci consistent en l'assistance judiciaire en faveur des défenseurs environnementaux, la représentation des défenseurs devant les instances judiciaires, l'orientation des victimes vers les services appropriés, la collaboration avec les cliniques juridiques universitaires et les organisations partenaires ainsi que la contribution aux actions de plaider en faveur du respect des droits des défenseurs environnementaux. Ces missions coïncident directement avec la vision principale du projet Renforce : contribuer à la consolidation de l'Etat de droit et à la protection durable des défenseurs environnementaux en RDC, plus particulièrement dans les provinces du Maniema, de l'Ituri et de la Tshopo, en garantissant leur accès effectif à la justice, à la sécurité et à des mécanismes de réparation.

Afin d'avoir une structure efficace, fondée sur des principes de transparence et de responsabilité, les 15 avocats membres du réseau, dont neuf hommes et six femmes ont analysé, amendé et adopté la Charte ainsi que le règlement d'ordre intérieur. Ces deux documents constituent les principaux instruments de référence pour l'organisation et le fonctionnement du réseau. Dans la même perspective, les avocats membres du réseau ont validé et constitué leur comité de coordination chargé d'assurer le suivi des activités du réseau et la coordination entre les différentes provinces. Ce comité est composé de cinq personnes dont le point focal, le rapporteur et trois membres. La composition tient dument compte de la représentativité de trois provinces ainsi que du critère de genre.

### **II. Collaboration étroite avec les cliniques juridiques universitaires**

Le projet Renforce vise à mettre en place des mécanismes intégrés de protection juridique et judiciaires en faveur des défenseurs environnementaux en RDC. Au nombre de ces mécanismes figurent un réseau d'avocats interprovincial et trois cliniques juridiques universitaires, en raison d'une clinique par université. Si les cliniques juridiques universitaires se focalisent sur l'étude et la documentation rigoureuses pour collecter les preuves de violations des droits de l'homme subies par les défenseurs environnementaux ainsi que la conception des outils pratiques et d'orientation nécessaires à mettre à la disposition des défenseurs environnementaux, le réseau quant à lui assure l'assistance et la représentation des défenseurs devant les instances judiciaires. Dans ce sens, la formulation des mécanismes de collaboration entre ces deux structures a été effectuée avec soin. Ces mécanismes se rapportent aux axes de collaboration suivantes : le référencement des dossiers, l'assistance juridique et judiciaire coordonnée,

l'échange d'informations et d'expériences, le renforcement mutuel des capacités ainsi que le suivi des dossiers des défenseurs environnementaux.

2

En créant un espace de dialogue et de concertation entre les avocats, les cliniques juridiques universitaires, le projet contribue à la mise en place d'un dispositif coordonné capable de répondre efficacement aux besoins de protection juridique dans les provinces ciblées.

### III. Une approche collaborative et multidimensionnelle

Cette activité s'inscrit pleinement dans la vision globale du projet Renforce. En créant un espace de dialogue et de concertation entre les avocats, les cliniques juridiques universitaires et les autres acteurs engagés dans la défense de l'environnement, le projet contribue à la mise en place d'un dispositif coordonné capable de répondre efficacement aux besoins de protection juridique dans les provinces ciblées. L'originalité de cette initiative réside principalement dans son approche collaborative et multidimensionnelle. Contrairement aux modèles classiques d'assistance juridique souvent limités à des interventions ponctuelles et isolées, le projet Renforce privilégie la constitution d'un réseau interprovincial permanent réunissant des compétences juridiques complémentaires autour d'un objectif commun. Cette dynamique favorise non seulement la mutualisation des expériences et des expertises, mais également le développement de mécanismes de référencement, de suivi et d'accompagnement adaptés aux réalités spécifiques des défenseurs environnementaux. Par ailleurs, la participation simultanée d'avocats issus des provinces et barreaux du Maniema, de l'Ituri et de la Tshopo témoigne de la volonté du projet de promouvoir une approche territoriale intégrée, fondée sur l'échange d'expériences, l'apprentissage mutuel et la coordination des interventions. La signature de la Charte a, à cet égard, représenté bien plus qu'une formalité administrative : elle a matérialisé l'engagement collectif des membres à œuvrer durablement pour la protection des droits environnementaux et l'accès à la justice.

#### A propos de l'auteur :

**Victoire Ushindi Mugenzi** est *Research Fellow* à Makoki International Hub. Il détient un diplôme de Master en droit public. Ses domaines de recherche couvrent le droit constitutionnel (comparé) et le droit international des droits de l'homme. [v.ushindi@mkih.org](mailto:v.ushindi@mkih.org)